



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 juillet 2021
18 heures 30



AS/SP

N° 002728

Affaires Culturelles :
Convention de
financement entre le
département de
Vaucluse et la
commune d'Apt pour
la mise en oeuvre du
Campus Connecté

Affiché le :

Le mardi 13 juillet 2021 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 7 juillet 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les enjeux majeurs de la mise en œuvre d'un campus connecté à Apt au sein de la fabrique numérique « les Romarins » :

- Permettre à des personnes ne possédant pas les moyens financiers, logistiques ou organisationnels suffisants pour poursuivre leurs études supérieures à Avignon, Aix ou Marseille, d'étudier sur place, proches de leurs familles.
- Garder en les formant et en les insérant, les forces jeunes, vives et qualifiées du territoire, dans le but d'accompagner la stratégie globale d'attractivité et de dynamisme initiée par la municipalité actuelle.

Vu, l'avis motivé du 16 avril 2021 de la Banque des Territoire approuvant le soutien financier du campus connecté à hauteur de 300 000 €.

Vu, la délibération n° 2021-268 du 28 mai 2021 du Conseil départemental approuvant une subvention de 10 000 € pour l'exercice 2021 au titre de la mise en œuvre du campus connecté d'Apt

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210713-21-2128-DE
Date de télétransmission : 21/07/2021
Date de réception préfecture : 21/07/2021

LE CONSEIL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE, la convention de financement entre le département de Vaucluse et la commune d'Apt pour la mise en œuvre du Campus Connecté telle que mentionnée dans les pièces jointes.

AUTORISE Madame le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer ladite convention avec le conseil départemental et à établir, conclure et signer tout autre document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération et à signer toutes les pièces afférentes à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Par délégation du Maire
Jean AILLAUD
Premier adjoint

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20210721-2/28-DE
Date de télétransmission : 2/10/2021
Date de réception préfecture : 2/10/2021